

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

MAIRIE DE LA LONDE LES MAURES

Place du 11 Novembre ou BP 62

83250 La Londe Les Maures

Tél : 04 94 01 95 90 – 04 94 01 95 91 - Fax : 04 94 01 55 38

e-mail : [marches-publics@lalondelesmaures.fr](mailto:marches-publics@lalondelesmaures.fr)

Téléchargement : <http://lalonde.marcoweb.fr>

### OBJET DU MARCHE

Construction de murs de clôture, fourniture et pose de clôtures en grillage ou panneaux métalliques

### MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande :

Minimum : 50 000€ HT

Maximum : 200 000€ HT

### CRITERES D'ATTRIBUTION

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Prix des prestations (20 points)	50%
2-Délai (20 points) - délai obtention des devis (12 pts) - délai d'exécution à réception de l'OS (8pts)	30%
3-Valeur technique (20 points) - moyens humains et matériels dédiés au chantier (10pts) - fiches techniques, échantillons des produits et matériaux (10pts)	20%

### DUREE DU MARCHE

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 4 ans à compter de sa notification.

### PROCEDURE

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 27 et 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Cette consultation sera passée en application de l'article 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique.

### DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le 30 mai 2018 à 11 h 00

### OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES :

Service marchés publics Tél : 04 94 01 95 90 – 04 94 01 95 91- Fax : 04 94 01 55 38

e-mail : [marches-publics@lalondelesmaures.fr](mailto:marches-publics@lalondelesmaures.fr)

Téléchargement : <http://lalonde.marcoweb.fr>

### DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

2 mai 2018

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RECOURS :**

Tribunal administratif – 5 rue Racine ou BP 40510 - 83041 Toulon cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89 –

<http://www.ta-toulon.juradm.fr> – [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

articles R 421-1 à R421-7 et L.551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative